

## Réunion du Conseil municipal du 19 mars 2022

## **COMPTE-RENDU**

Affiché le 8 avril 2022 à la mairie et ur le site internet de la mairie de Guimaëc.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L2121-25), le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal doit, dans un délai d'une semaine, être affiché à la mairie et mis en ligne sur le site Internet de la commune. Il est précisé que le compte-rendu est un document qui reprend le titre des points portés à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal et donne le résultat du vote. Le compte-rendu est à distinguer du procès-verbal de séance qui décrit chaque point porté à l'ordre du jour et rend compte du sens des débats, ce dernier devant être approuvé par les membres du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance, il n'est affiché et mis en ligne qu'à l'issue de cette approbation.

<u>Présents au cours de la séance</u>: Pierre LE GOFF, André NEDELEC, Stéphane BOUGET, Alain TIRILLY, Jérémy LAINÉ, Geneviève DENIS-KERANFORN, Joël ABRASSART, Catherine BARON, Maryannick PENN, Yvonne ARZIC-PENIL, Sylvie RICOU, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Sébastien BOUGET (à partir de la délibération du compte de gestion budget principal)

## Avaient donné pouvoir :

taient absents excusés : Loïc GOUTTEQUILLET, Nathalie DOUVENOT-KERVARREC.

	Etaient absents excusés : Loïc GOUTTEQUILLET, Nathalie DOUVENOT-KERVARREC.			
N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision	
	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 mars 2022	- Approuver le procès-verbal de la séance du 09 mars 2022	Adopté à l'unanimité	
	Information relative aux décisions prises pardélégation (Article L 5211-10 du CGCT)	- Prendre acte de cette information.	Le conseil a pris acte	
2022D008	Budget Primitif 2022 - budget annexe « Commerces et Services »	-Valider le projet de budget primitif 2022	Adopté à l'unanimité	
2022D009	Attribution des lots 1 à 4 – marché public Maison Rose	-Valider les propositions du rapport d'analyse des candidatures et des offres pour les lots 1 à 4	Adopté à l'unanimité	
2022D010	Compte de gestion 2021 – budget annexe lotissement park ar paol	-Approuver le compte de gestion 2021 du trésorier municipal.	Adopté à l'unanimité	
2022D011	Compte administratif 2021 – budget annexe lotissement park ar paol	-Approuver le compte administratif 2021 présenté par Mr le Maire.	Adopté à l'unanimité	
2022D012	Budget Primitif 2022 – budget annexe lotissement Park ar paol	-Valider le projet de budget primitif 2022	Adopté à l'unanimité	
2022D013	Compte de gestion 2021 – budget principal Commune	-Approuver le compte de gestion 2021 du trésorier municipal.	Adopté à l'unanimité	
2022D014	Compte administratif 2021– budget principal Commune	-Approuver le compte administratif 2021 présenté par Mr le Maire.	Adopté à l'unanimité	
2022D015	Affectation des résultats – budget principal Commune	- approuver l'affectation de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement	Adopté à l'unanimité	
2022D016	Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2022	-Approuver le maintien des taux 2021 pour l'année 2022	Adopté à l'unanimité	
2022D017	Budget Primitif 2022 – budget principal Commune	-Valider le projet de budget primitif 2022	Adopté à l'unanimité	

2022D018	Fixation des durées d'amortissement	- De fixer les durées d'amortissement comme récapitulées dans le tableau proposé	Adopté à l'unanimité
2022D019	Virement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget CCAS	- Approuver le versement d'une subvention d'équilibre d'un montant maximal de 4000€ au budget CCAS	Adopté à l'unanimité
2022D020	Subventions associations 2022	- Approuver les propositions de subventions proposé par la commission	Adopté à l'unanimité
2022D021	Admission en non-valeur – créance éteinte	-Approuver la demande d'admission en non- valeur d'un montant de 1500€	Adopté à l'unanimité